



# Assemblée générale

Distr. générale  
22 novembre 2013  
Français  
Original : anglais

## Soixante-huitième session

Point 148 de l'ordre du jour

### Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei

## Budget révisé de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014

### Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit ouvert pour 2013/14	290 640 000
Prévisions de dépenses révisées du Secrétaire général pour 2013/14	339 310 800
Recommandation révisée du Comité consultatif pour 2013/14	329 108 600

## I. Introduction

1. L'application des recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires aux paragraphes 16, 20 et 28 plus bas entraînerait une réduction de 10 202 200 dollars du montant proposé par le Secrétaire général dans son rapport sur le budget révisé de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 (A/68/519). On trouvera dans les paragraphes qui suivent les recommandations et observations que le Comité a jugé bon de faire sur des questions précises.

2. Lors de l'examen du rapport susmentionné, le Comité consultatif s'est entretenu avec les représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des renseignements et des éclaircissements avant de lui présenter des réponses écrites le 18 novembre 2013. La liste des documents que le Comité a examinés et de ceux dont il s'est servi pour examiner le financement de la Force est donnée à la fin du présent rapport.



## II. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

3. Le Comité consultatif a été informé qu'au 15 octobre 2013, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la Force depuis sa création s'établissait à 505 624 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 458 115 000 dollars, le montant restant dû s'élevant donc à 47 510 000 dollars. Le Comité note qu'au 14 octobre 2013, le solde de trésorerie de la mission se montait à 78 400 000 dollars, soit 28 886 000 dollars de plus que la réserve de trésorerie correspondant à trois mois de dépenses (49 514 000 dollars).

4. Le Comité consultatif a été informé qu'au 14 octobre 2013, le solde restant dû au titre du matériel appartenant aux contingents s'élevait à 11 338 000 dollars. Entre la création de la Force et le 30 septembre 2013, 15 demandes d'indemnisation avaient donné lieu à des versements d'un montant total de 573 000 dollars. Le Comité a été informé qu'il n'y avait aucune demande en instance de règlement.

5. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 septembre 2013, les chiffres de l'exercice 2013/14 concernant l'occupation des postes de la FISNUA s'établissaient comme suit :

	<i>Effectif autorisé<sup>a</sup></i>	<i>Effectif réel</i>	<i>Taux de vacance de postes (pourcentage)</i>
<b>Personnel militaire et de police</b>			
Observateurs militaires	225	121	46,2
Contingents	3 975	3 822	3,8
Police des Nations Unies	50	15	70,0
<b>Personnel civil</b>			
Personnel recruté sur le plan international	130	107	17,7
Personnel recruté sur le plan national	97	65	33,0
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>			
Personnel recruté sur le plan international	16	–	100,0
Volontaires des Nations Unies	33	14	57,6

<sup>a</sup> Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

6. Sur la base des renseignements complémentaires qu'il a reçus, le Comité consultatif note que, au 30 septembre 2013, les dépenses afférentes aux services de construction s'élevaient à 168 900 dollars, pour un crédit ouvert de 10 953 800 dollars. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que l'attribution de marchés d'un montant de 4,6 millions de dollars portant sur des activités de construction était en cours et que des obligations de 2,7 millions de dollars liées aux travaux de construction à l'aéroport d'Anthony avaient été souscrites. Le Comité a par ailleurs reçu trois tableaux concernant respectivement : a) l'état d'avancement des projets de construction pendant l'exercice 2012/13 (annexe I); b) les projets de construction pour 2013/14 (annexe II); c) la situation au 23 octobre 2013 en matière d'hébergement des troupes (annexe III) (voir les paragraphes 26 et 27 ci-après).

### III. Budget révisé pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014

#### A. Mandat et résultats prévus

7. Le Comité consultatif rappelle que le Conseil de sécurité a établi le mandat de la FISNUA dans sa résolution 1990 (2011), l'a élargi dans la résolution 2024 (2011) du Conseil, puis l'a prorogé jusqu'au 31 mai 2013 dans sa résolution 2075 (2012). Dans sa résolution 2104 (2013), le Conseil a prorogé le mandat de la Force jusqu'au 30 novembre 2013 et porté le plafond de l'effectif autorisé de 4 200 à 5 326 hommes.

8. Dans son rapport, le Secrétaire général indique que la décision de faire passer à 5 326 hommes le plafond de l'effectif autorisé de la Force permettra de constituer un dispositif de protection en vue du déploiement intégral des observateurs nationaux du Soudan et du Soudan du Sud au siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et dans chaque poste de commandement de secteur. Le personnel supplémentaire se composera de 1 096 soldats et 30 officiers d'état-major. Des troupes de protection de la Force seront déployées au siège du Mécanisme à Kasugai (Soudan) et dans les quatre postes de commandement de secteur. Le déploiement d'une unité tactique d'hélicoptères dans la zone frontalière viendra compléter la capacité opérationnelle du Mécanisme (voir A/68/519, par. 5 et 6). En outre, la création de 34 postes est demandée afin d'appuyer l'augmentation de l'effectif militaire et le déploiement du personnel civil et militaire du Mécanisme dans ses quatre postes de commandement de secteur et 10 bases d'opérations, qui entraînera par ailleurs une augmentation des dépenses au titre des services de construction (voir A/68/519, par. 9 et 10).

9. Le Secrétaire général fait observer que, compte tenu des distances considérables qui les séparent, des conditions d'accès difficiles et de l'absence quasi totale d'appui local, les quatre postes de commandement de secteur du Mécanisme doivent chacun pouvoir fonctionner de manière autonome en ce qui concerne le soutien logistique et administratif de la mission au quotidien. Il ajoute que cette modification du concept des opérations nécessite un remaniement complet du plan de soutien logistique de la Force (voir A/68/519, par. 7).

10. Ayant demandé des renseignements complémentaires, le Comité consultatif a reçu, sous forme de tableau, une comparaison entre les indicateurs de succès définis dans le budget approuvé et ceux retenus dans le budget révisé (annexe IV).

#### B. Prévisions de dépenses révisées

11. Le Comité consultatif rappelle que, dans sa résolution 67/270, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant de 290 640 000 dollars aux fins du fonctionnement de la FISNUA pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014.

12. Le budget révisé s'élève à 339 310 800 dollars, soit 48 670 800 dollars de plus que le crédit de 290 640 000 dollars approuvé par l'Assemblée générale. Il couvre le déploiement d'effectifs supplémentaires, dont 1 126 membres des contingents, 19 agents recrutés sur le plan international, 11 agents recrutés sur le plan national et 4 Volontaires des Nations Unies.

13. Une analyse des écarts est présentée à la section III du rapport du Secrétaire général. L'augmentation des dépenses reflétée dans le budget révisé s'explique principalement par les facteurs suivants :

a) L'augmentation des crédits demandés au titre des installations et infrastructures (26 243 800 dollars), qui permettront de financer la construction de l'infrastructure et des locaux nécessaires pour accueillir les troupes, les observateurs nationaux et le personnel civil dans les sites du Mécanisme et l'achat du matériel et des équipements dont la Force a besoin pour renforcer ses capacités de soutien autonome dans les quatre sites, y compris l'achat de carburant et de matériel appartenant aux contingents;

b) L'augmentation des crédits demandés au titre des contingents (13 997 700 dollars), qui permettront de financer le déploiement progressif de 30 officiers d'état-major et 1 096 soldats d'infanterie ainsi que de matériel appartenant aux contingents dans les postes de commandement de secteur et les bases d'opérations du Mécanisme. On compte que les unités de soutien logistique disposeront de 101 hommes. Les dépenses ont été calculées sur la base d'un déploiement effectif de neuf mois auquel un coefficient délais de déploiement de 2 % a été appliqué;

c) L'augmentation des crédits demandés au titre des transports terrestres (4 812 500 dollars), qui s'explique par le déploiement de 28 véhicules légers supplémentaires, y compris 4 pick-ups à cabine double, 19 camions, 3 chariots élévateurs et 1 chariot à prise frontale, aux fins du renforcement des capacités de soutien autonome des quatre postes de commandement.

14. L'augmentation des ressources proposée est partiellement contrebalancée par une diminution des dépenses prévues au titre de la Police des Nations Unies (612 500 dollars), due à l'application d'un taux de vacance de postes de 65 % au lieu des 40 % précédemment retenus. Cette augmentation tient compte des taux de vacance actuels ainsi que des taux prévus pour le reste de l'exercice.

## 1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2013/14<sup>a</sup></i>	<i>Effectif révisé pour 2013/14</i>	<i>Écart</i>
Observateurs militaires	225	225	–
Contingents	3 975	5 101	1 126
Police des Nations Unies	50	50	–
<b>Total</b>	<b>4 250</b>	<b>5 376</b>	<b>1 126</b>

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé/proposé.

15. Le montant révisé des ressources nécessaires au titre des membres des militaires et du personnel de police pour l'exercice 2013/14 est estimé à 132 621 200 dollars, soit une augmentation de 13 385 200 dollars (11,2 %) par rapport au crédit initialement ouvert. Cette augmentation s'explique principalement par le fait que des crédits supplémentaires sont demandés au titre des contingents, ainsi qu'il est expliqué au paragraphe 13 b) plus haut.

16. Au paragraphe 29 de son rapport, le Secrétaire général signale que le taux de vacance de postes révisé retenu pour les observateurs militaires et les contingents est de 2 %. Ayant demandé des renseignements complémentaires, le Comité consultatif a reçu un tableau donnant les taux de vacance de postes et de déploiement pour les militaires, les membres de la police et le personnel civil (annexe V). Il y est indiqué que le taux moyen de vacance pour les observateurs militaires était de 12,6 % au deuxième trimestre et de 51,6 % au troisième trimestre, tandis que le taux moyen de vacance pour les contingents était de 5,7 % au deuxième trimestre et de 4,3 % au troisième trimestre. **Eu égard à ces informations, le Comité consultatif recommande que le projet de budget révisé soit ajusté pour tenir compte des dépenses afférentes aux observateurs militaires et aux contingents pendant la première moitié de l'exercice 2013/14, sur la base des taux de vacance moyens effectifs.**

17. Ayant demandé des renseignements complémentaires, le Comité a en outre été informé qu'au 31 octobre 2013, le taux de déploiement des observateurs militaires était de 51 %. Un total de 41 observateurs militaires devraient être déployés en novembre et décembre 2013, ce qui fera baisser le taux de vacance à 30 %, après quoi la situation devrait se normaliser et le taux devrait continuer de baisser jusqu'au niveau prévu de 2 %. En ce qui concerne les contingents, le Comité a été informé que 97 % des effectifs initialement autorisés avaient été déployés à la fin d'août 2013 et qu'il était prévu de déployer 400 hommes supplémentaires en novembre et décembre 2013 en vue d'atteindre un taux de déploiement complet d'ici à la fin de l'exercice. **Le Comité consultatif note que le Secrétaire général a signalé qu'il s'attendait à voir les taux de vacance baisser durant le restant de l'exercice 2013/14. Le Comité s'inquiète néanmoins qu'au cours des prochains mois, les taux de vacance effectifs restent plus élevés que prévu. Le Comité recommande donc que le Secrétaire général fournisse à l'Assemblée générale, lorsqu'elle examinera le présent rapport, des informations actuelles sur les niveaux effectifs de déploiement.**

18. **Le Comité recommande à l'Assemblée générale d'approuver les montants révisés demandés au titre des militaires et du personnel de police en tenant compte des commentaires qu'il a formulés au paragraphe 16 plus haut.**

## 2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2013/14<sup>a</sup></i>	<i>Effectif révisé pour 2013/14</i>	<i>Écart</i>
Personnel recruté sur le plan international	130	149	19
Personnel recruté sur le plan national <sup>b</sup>	97	108	11
Volontaires des Nations Unies	33	37	4
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	16	16	–
<b>Total</b>	<b>276</b>	<b>310</b>	<b>34</b>

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé/proposé.

<sup>b</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

19. Le montant révisé des ressources nécessaires au titre du personnel civil pour l'exercice 2013/14 est estimé à 25 131 800 dollars, soit une augmentation de 1 632 300 dollars (6,9 %) par rapport au crédit initialement ouvert. Les taux de vacance de postes suivants ont été retenus aux fins du calcul de ce montant : 28,7 %

pour le personnel recruté sur le plan international; 45 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national; 35 % pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national; 45 % pour les Volontaires des Nations Unies; 50 % pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) (voir [A/68/519](#), par. 29).

20. Dans son rapport, le Secrétaire général explique que le taux de vacance de 28,7 % retenu pour le personnel recruté sur le plan international a été calculé sur la base du taux de 30 % appliqué aux 130 postes précédemment approuvés pour l'exercice et du taux de 20 % appliqué aux 19 postes qu'il est proposé de créer. **Le Comité consultatif estime que le taux de vacance retenu pour les postes qu'il est proposé de créer ne devrait pas être inférieur à celui retenu pour les postes existants dans la mesure où ceux-ci seront probablement pourvus en premier. Le Comité recommande donc que le taux de vacance de 30 % soit aussi appliqué aux 19 postes d'agent recruté sur le plan international dont la création est proposée.**

21. L'augmentation des montants demandés pour l'exercice 2013/14 s'explique principalement par :

a) L'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan international (1 482 700 dollars), due à la proposition de créer 19 postes afin de fournir à la Force l'appui dont elle a besoin pour assurer une gestion et un contrôle adéquats de ses ressources et garantir la continuité de ses opérations;

b) L'augmentation des ressources demandées au titre des Volontaires des Nations Unies, due à la proposition de créer quatre postes afin de renforcer la capacité d'appui de la Force dans les domaines de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et des transports.

22. Au titre de la composante direction exécutive et administration, il est proposé de créer un poste de chef (D-1) du nouveau Bureau du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Le titulaire devrait posséder l'expérience militaire et civile requise et relèverait du Chef de mission/commandant de la Force. Il serait chargé d'encadrer les observateurs aux frontières et de gérer et d'encadrer l'ensemble du personnel du Mécanisme, soit quelque 2 000 militaires et agents civils. Il prendrait part aux réunions du Mécanisme aux côtés du Chef de la mission de la FISNUA et fournirait des conseils, des avis techniques et des recommandations à l'intention du Soudan et du Soudan du Sud et des partenaires internationaux, notamment l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, concernant le mandat du Mécanisme et l'appui apporté par la FISNUA aux activités de celui-ci (voir [A/68/519](#), par. 14 à 16).

23. S'étant renseigné sur les capacités existantes concernant ces fonctions, le Comité consultatif a été informé qu'elles ne correspondaient pour l'instant à aucun poste distinct et étaient actuellement exercées par un observateur militaire en détachement gracieux de longue durée. Le Comité a également été informé que tous les postes dont la création avait été approuvée au Mécanisme étaient des postes techniques consistant à exécuter des tâches spécifiques, alors que les responsabilités qu'il était prévu de confier au futur chef en matière de gestion et de stratégie étaient de nature globale et transversale. En outre, il a appris qu'il était envisagé de nommer à ce nouveau poste civil un officier des forces nationales concernées en détachement gracieux de longue durée.

24. Dans le budget révisé, il est proposé de créer, outre le poste de D-1, 8 postes d'assistant à la sécurité (4 postes d'agent du Service mobile et 4 postes d'agent des services généraux), 7 postes d'assistant administratif (3 postes d'agent du Service mobile et 4 postes d'agent des services généraux), 4 postes d'assistant aux fournitures (2 postes d'agent du Service mobile et 2 postes de Volontaire des Nations Unies), 4 postes d'assistant aux opérations aériennes (agent du Service mobile), 6 postes d'assistant au contrôle des mouvements (3 postes d'agent du Service mobile et 3 postes d'agent des services généraux) et 4 postes d'assistant (transports) (2 postes d'agent du Service mobile et 2 postes de Volontaire des Nations Unies).

**25. Le Comité recommande l'approbation des montants révisés demandés au titre du personnel civil compte tenu des commentaires qu'il a formulés au paragraphe 20 plus haut.**

### 3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant initialement alloué 2013/14</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées pour 2013/14</i>	<i>Écart</i>
147 904 500	181 557 800	33 653 300

26. Le montant révisé des ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles pour l'exercice 2013/14 est estimé à 181 557 800 dollars, soit une augmentation de 33 653 300 dollars (22,8 %) par rapport au crédit initialement ouvert. Cette augmentation s'explique par la hausse des ressources demandées pour les installations et infrastructures et les transports terrestres, expliquée aux paragraphes 13 a) et c) plus haut, et par les dépenses prévues au titre des communications (1 344 200 dollars) pour le remboursement du matériel appartenant aux contingents, les services Internet et les services de communication par satellite dans les sites et les bases d'opérations du Mécanisme (A/68/519, par. 39).

#### *Construction*

27. Le montant révisé des ressources demandées au titre des services de construction pour l'exercice 2013/14 est estimé à 21 855 100 dollars, soit une augmentation de 10 901 300 dollars (99,5 %) par rapport au crédit initialement ouvert (10 953 800 dollars). Au paragraphe 10 de son rapport, le Secrétaire général indique que ces ressources seront consacrées aux trois grands projets de construction suivants : a) les travaux d'aménagement du site de Malakal, qui consisteront à préparer le terrain en vue de la construction du camp afin d'éviter qu'il ne soit inondé durant la saison des pluies (2,8 millions de dollars); b) les travaux de construction d'une route d'accès à Malakal (1,1 million de dollars); c) l'agrandissement de l'aire de trafic de l'aéroport de Malakal et la construction d'une piste permettant le déploiement d'une unité tactique d'hélicoptères (2,1 millions de dollars). À cet égard, le Comité consultatif rappelle les commentaires qu'il a déjà formulés concernant le faible taux d'exécution des projets de construction de la FISNUA (voir A/67/780/Add.18, par. 39). Il rappelle également que, dans sa résolution 67/270, l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général de n'épargner aucun effort pour faire en sorte que les projets de

construction soient terminés à temps et que le Siège continue d'en assumer la supervision effective.

**28. Compte tenu des résultats obtenus au 30 septembre 2013 décrits au paragraphe 6 plus haut, et eu égard à l'augmentation considérable des ressources demandées, le Comité consultatif doute que le programme de construction proposé pour 2013/14 puisse réellement être mené à bien d'ici à la fin de l'exercice. Le Comité estime donc qu'il convient de réduire le montant de l'augmentation et recommande que le crédit initialement ouvert pour 2013/14 soit augmenté de 5 millions de dollars au lieu des 10 901 300 dollars demandés. Le Comité insiste sur le fait que la sécurité du personnel militaire ne doit pas être compromise et recommande de réaliser sans tarder, à titre prioritaire, les projets qui contribueront à l'assurer. Toutes ressources supplémentaires nécessaires au titre des services de construction pour 2013/14 devront figurer dans le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice.**

#### *Voyages*

29. Le Comité consultatif note, sur la base d'informations complémentaires qu'il a reçues, qu'un montant de 1 282 900 dollars est demandé au titre des voyages, ce qui représente une augmentation de 13 100 dollars par rapport au crédit initialement ouvert (1 269 800 dollars). Ayant demandé des précisions, il a été informé que cette augmentation tenait compte de l'impact de la politique de voyage révisée, qui prévoit un recours accru aux services de vidéoconférence. Il a également été informé que le montant supplémentaire permettrait de financer un voyage à New York du titulaire du poste de chef du Bureau du Mécanisme (D-1) dont la création est proposée, à des fins de consultations politiques, et cinq voyages à l'intérieur de la zone de la mission (à Khartoum, Addis-Abeba et Djouba).

**30. Le Comité consultatif recommande l'approbation du montant révisé demandé au titre des dépenses opérationnelles, exception faite des crédits prévus pour les services de construction visés au paragraphe 28 plus haut.**

## **IV. Conclusion**

31. Les mesures que l'Assemblée générale est appelée à prendre concernant le financement de la FISNUA pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 sont présentées à la section IV du rapport du Secrétaire général sur le budget révisé de la Force intérimaire des Nations Unies pour Abyei pour cet exercice (A/68/519). **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale :**

**a) D'ouvrir un crédit de 38 468 600 dollars aux fins du fonctionnement de la Force pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014, en plus du crédit de 290 640 000 dollars qu'elle a déjà ouvert dans sa résolution 67/270;**

**b) De mettre en recouvrement un montant de 16 028 583 dollars pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 novembre 2013;**

**c) De mettre en recouvrement un montant de 22 440 017 dollars pour la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2013 au 30 juin 2014, à raison de 3 205 717 dollars par mois, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la mission.**

*Documentation*

- Rapport du Secrétaire général sur le budget révisé de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 ([A/68/519](#))
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012 et le projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei ([A/67/780/Add.18](#))
- Résolution [67/270](#) de l'Assemblée générale, sur le financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei
- Résolution [2104 \(2013\)](#) du Conseil de sécurité

## Annexe I

## Activités de construction réalisées par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei durant l'exercice 2012/13

	<i>Dépenses par projet (dollars É.-U.)</i>	<i>Débordement sur l'exercice 2013/14</i>	<i>Moyens d'exécution</i>	<i>Observations</i>
<b>Activités réalisées avec des moyens internes</b>				
Construction de 7 bases (sol en gravier ou en latérite pour les bases d'opérations, le quartier général d'Abyei et les hélistations)	775 000	2 mois	Internes	Achevée. La totalité du matériau de remblai a été livrée
Modernisation et agrandissement du quartier général d'Abyei (sol en gravier ou en latérite pour le quartier général d'Abyei)	693 000	6 mois	Internes	Des problèmes de sécurité ont empêché la livraison de la totalité du matériau de remblai
Modernisation de l'hélistation du quartier général d'Abyei (sol en gravier ou en latérite)	415 000	3 mois	Internes	Des problèmes de sécurité ont empêché la livraison de la totalité du matériau de remblai
Réparation de voies d'approvisionnement (ponceaux en acier galvanisé pour les routes) et d'un pont dans la zone de Goli	553 500	Non	Internes	Des problèmes de sécurité ont empêché la livraison de la totalité du matériau de remblai
Développement d'infrastructures dans les camps de la FISNUA, notamment dans les bases opérationnelles de compagnie et les postes de commandement de secteur (ouvrages en ciment, matériel électrique, stockage de l'eau, réservoirs d'eau préfabriqués, murs pare-souffle Hesco Bastion et sacs de sable pour bunkers)	177 000	Oui pour le développement d'infrastructures dans les camps de la FISNUA, notamment dans les bases opérationnelles de compagnie et les postes de commandement de secteur	Internes	Achevé
<b>Total partiel</b>	<b>2 613 500</b>			
<b>Activités confiées à des entreprises privées</b>				
Rénovation du Bureau de liaison de Khartoum	37 958	Achevée	Externes	Achevée
Forage de 8 puits	1 011 200	3 mois	Externes	Le contrat a été signé et l'installation du chantier a débuté, mais des problèmes de sécurité ont retardé les travaux
Dépenses correspondant à la première année d'un programme biennal d'entretien des routes, à l'intérieur de 7 camps et aux alentours (projets de terrassement)	2 412 320	Contrat biennal à cheval sur 2012/13 et 2013/14	Externes	Le contrat a été signé, un relevé topographique effectué et un rapport soumis à la FISNUA

	<i>Dépenses par projet (dollars É.-U.)</i>	<i>Débordement sur l'exercice 2013/14</i>	<i>Moyens d'exécution</i>	<i>Observations</i>
Construction d'une piste d'atterrissage, d'une voie de circulation et d'une aire de stationnement à la base opérationnelle de compagnie d'Anthony	3 151 000	De 7 mois en raison de la saison des pluies	Externes	Le contrat a été signé. Les dépenses restantes seront imputées sur le budget 2013/14
Levé géophysique et forage d'un puits à Gok Machar	99 230		Externes	Contrat signé
Travaux de terrassement d'un terrain de 150 m x 150 m à Gok Machar	375 500		Externes	Contrat signé
<b>Total partiel</b>	<b>7 087 208</b>			
<b>Contribution de la FISNUA aux activités de construction du Centre régional de services d'Entebbe</b>				
Construction d'une installation d'appui et de services informatiques et télématiques (pôle informatique)	119 277		Centre régional	Contrat signé
Conception d'une infrastructure verticale et horizontale	23 928		Centre régional	Contrat signé
Construction de bureaux	77 200		Centre régional	Contrat signé
Fourniture, installation et mise en service d'un système centralisé de chauffage, ventilation et climatisation (HVAC)	69 872		Centre régional	Contrat signé
<b>Total partiel</b>	<b>290 277</b>			
<b>Autres dépenses relatives aux activités de construction</b>				
Matériaux de construction			Biens	Achevé
Main-d'œuvre			Vacataires	Achevé
Appui au Centre régional de services			Centre régional	Achevé
<b>Total partiel</b>	<b>715 493</b>			
<b>Total</b>	<b>10 706 477,57</b>			

## Annexe II

## Projets de construction de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice 2013/14

Description du projet	Emplacement	Démarrage du projet en 2013/14	Budget	Projet de budget	Total pour 2013/14
			2013/14	révisé pour 2013/14	
			(dollars É.-U.)		
Construction d'une clôture de sécurité autour du quartier général d'Abyei	Quartier général d'Abyei	Oui	948 750	–	948 750
Construction d'un corps de garde à l'entrée principale du quartier général et installation d'un nouveau portail métallique et d'une nouvelle barrière anti-intrusion	Quartier général d'Abyei	Oui	170 000	–	170 000
Construction d'un corps de garde à l'entrée principale et installation d'un nouveau portail métallique et d'une nouvelle barrière automatique	6 secteurs ou camps des Nations Unies	Oui	330 000	–	330 000
Construction de 2 réservoirs d'eau surélevés d'une contenance de 50 000 litres chacun	Quartier général d'Abyei et 6 camps des Nations Unies	Oui	700 000	–	700 000
Construction d'une décharge et d'une déchetterie	Quartier général d'Abyei	Oui	500 000	–	500 000
Construction de décharges et de déchetteries dans 6 camps des Nations Unies	6 camps des Nations Unies et 6 sites du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière	Oui	690 000	–	690 000
Construction d'un entrepôt à Abyei	Abyei	Oui	450 000	–	450 000
Construction d'un entrepôt à Kadugli	Kadugli	Oui	420 000	–	420 000
Dépenses correspondant à la deuxième année d'un programme biennal d'entretien des routes, à l'intérieur de 7 camps et aux alentours (projets de terrassement)		Oui	5 100 000	–	5 100 000
Modernisation de l'hélistation du quartier général d'Abyei (sol en gravier ou en latérite)	Tous les camps	Oui	1 200 000	–	1 200 000
Contribution aux activités du Centre régional de services d'Entebbe	Entebbe	Oui	445 000	–	445 000
Travaux d'aménagement de terrain	Poste de commandement de Gok Machar du Mécanisme conjoint	Oui	–	450 000	450 000
Travaux d'aménagement de terrain	Poste de commandement de Kadugli du Mécanisme conjoint	Oui	–	250 000	250 000
Travaux d'aménagement de terrain	Poste de commandement de Buram du Mécanisme conjoint	Oui	–	500 000	500 000

<i>Description du projet</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Démarrage du projet en 2013/14</i>	<i>Projet de budget révisé pour 2013/14</i>		<i>Total pour 2013/14</i>
			<i>Budget 2013/14</i>	<i>(dollars É.-U.)</i>	
Installations de sécurité (murs et fossés)	3 camps du Mécanisme conjoint	Oui	–	200 000	200 000
Installation de regards, de conduites et autres infrastructures	4 camps du Mécanisme conjoint	Oui	–	90 000	90 000
Travaux de construction (bâtiments préfabriqués)	Tous les camps du Mécanisme conjoint, quartier général y compris	Oui	–	1 650 000	1 650 000
Construction de guérites et tourelles de surveillance des hélicoptères et de logements pour les gardes à l'aéroport	Aéroport de Malakal	Oui	–	85 000	85 000
Protection des caisses de munitions	Aéroport de Malakal	Oui	–	50 000	50 000
Construction de déchetteries	Tous les camps du Mécanisme conjoint, quartier général y compris	Oui	–	400 000	400 000
Pose de câbles électriques	Tous les camps du Mécanisme conjoint, quartier général y compris	Oui	–	600 000	600 000
Travaux d'aménagement de terrain	Camp de Malakal du Mécanisme conjoint	Oui	–	2 775 000	2 775 000
Préparation du site de la compagnie aérienne	Unité aérienne de Malakal	Oui	–	662 500	662 500
Construction d'une route d'accès au camp de 2 100 m de long	Malakal	Oui	–	1 117 000	1 117 000
Construction d'une voie de circulation et d'une aire de stationnement	Aéroport de Malakal	Oui	–	2 071 800	2 071 800
<b>Total</b>			<b>10 953 750</b>	<b>10 901 300</b>	<b>21 855 050</b>

## Annexe III

## État, au 23 octobre 2013, de l'hébergement des contingents de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei<sup>a</sup>

<i>Emplacement</i>	<i>Nom du camp</i>	<i>Nombre d'hommes (Comité mixte et équipes mixtes d'observateurs militaires y compris)<sup>b</sup></i>	<i>Moyens d'hébergement hérités de la Mission des Nations Unies au Soudan</i>	<i>Moyens supplémentaires construits après l'arrivée de la FISNUA</i>	<i>Moyens à construire après novembre 2013</i>	<i>Observations</i>
Secteur centre	Quartier général d'Abyei	772	1 000	400	–	Achévé
	Dokura	660	–	660	–	La construction des moyens d'hébergement et installations d'appui, qui n'était pas prévue avant janvier 2013, a été achevée
	Ville d'Abyei	124	–	–	124	Les contingents sont hébergés dans le camp d'Abyei en attendant qu'un autre site soit trouvé
	Highway	252	–	–	–	Achèvement des logements en dur et attente de pièces de rechange pour la station de traitement des eaux usées
Secteur nord	Todach	291	–	300	–	Achévé
	Diffra	641	144	501	–	Achévé
	Farouk	121	–	130	–	Achévé; attente de pièces de rechange pour la station de traitement des eaux usées
Secteur sud	Anthony	455	0	465	–	Achévé
	Banton	190	0	190	–	Achévé; attente de pièces de rechange pour la station de traitement des eaux usées
	Agok	281	240	60	–	Achévé; attente de pièces de rechange pour la station de traitement des eaux usées
<b>Total</b>		<b>3 787</b>	<b>2 384</b>	<b>2 706</b>	<b>124</b>	

<sup>a</sup> La première priorité de la mission a été de parvenir, avant le 30 juin 2013, à transférer dans des habitations climatisées en dur dotées d'installations de base tous les contingents qui logeaient dans des tentes. Le plan de déploiement définitif n'a été adopté qu'en janvier 2013, mais la mission a quand même réussi à construire l'infrastructure nécessaire dans la plupart des camps.

<sup>b</sup> D'après le plan le plus récent, qui date de janvier 2013.

## Annexe IV

## Réalisations escomptées et indicateurs de succès de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour l'exercice 2013/14

<i>Budget approuvé</i>		<i>Budget révisé</i>	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.1 Instauration d'un climat de sûreté et de sécurité pour permettre des retours volontaires en toute sécurité, une migration pacifique et l'acheminement de l'aide humanitaire; et renforcement des capacités du Service de police d'Abyei, conformément à l'Accord du 20 juin 2011	<p>1.1.1 Poursuite des opérations de retour librement consenti des personnes déplacées dans leurs lieux d'origine (2011/12 : 10 333; 2012/13 : 56 500; 2013/14 : 79 700)</p> <p>1.1.2 Aucune attaque contre le personnel humanitaire (2011/12 : 0; 2012/13 : 0; 2013/14 : 0)</p> <p>1.1.3 Aucun cas de violences intercommunautaires signalé durant la migration (2011/12 : 2; 2012/13 : 0; 2013/14 : 0)</p> <p>1.1.4 Zone d'Abyei exempte de tous personnels armés, biens et armes autres que ceux appartenant à la FISNUA et au Service de police d'Abyei</p> <p>1.1.5 Bon fonctionnement des institutions établies par l'Accord du 20 juin 2011 (Administration de la zone d'Abyei, Conseil exécutif de la zone d'Abyei, Service de police d'Abyei et Comité mixte de contrôle d'Abyei)</p>	1.1 Instauration d'un climat de sûreté et de sécurité pour permettre des retours volontaires en toute sécurité, une migration pacifique et l'acheminement de l'aide humanitaire; et renforcement des capacités du Service de police d'Abyei, conformément à l'Accord du 20 juin 2011	<p>1.1.1 Poursuite des opérations de retour librement consenti des personnes déplacées dans leurs lieux d'origine (2011/12 : 10 333; 2012/13 : 56 500; 2013/14 : 79 700)</p> <p>1.1.2 Aucune attaque contre le personnel humanitaire (2011/12 : 0; 2012/13 : 0; 2013/14 : 0)</p> <p>1.1.3 Aucun cas de violences intercommunautaires signalé durant la migration (2011/12 : 2; 2012/13 : 0; 2013/14 : 0)</p> <p>1.1.4 Zone d'Abyei exempte de tous personnels armés, biens et armes autres que ceux appartenant à la FISNUA et au Service de police d'Abyei</p> <p>1.1.5 Bon fonctionnement des institutions établies par l'Accord du 20 juin 2011 (Administration de la zone d'Abyei, Conseil exécutif de la zone d'Abyei, Service de police d'Abyei et Comité mixte de contrôle d'Abyei)</p>

*Produits*

- 547 500 jours de patrouille dans la zone d'Abyei pour assurer la sécurité et maîtriser, vérifier et surveiller la zone, ainsi que pour déceler et prévenir les incursions (30 soldats par patrouille x 50 patrouilles par jour x 365 jours)
- 5 475 patrouilles d'observateurs militaires des Nations Unies pour surveiller et vérifier le redéploiement de toutes les forces et assurer la liaison avec les populations et les autorités locales dans la zone administrative d'Abyei afin d'assurer l'alerte rapide et d'atténuer les différends (10 équipes x 1,5 patrouille par jour x 365 jours)
- 1 022 heures de vol pour observer la démilitarisation des groupes armés et enquêter sur les incidents (0,7 heure par hélicoptère par jour x 4 hélicoptères x 365 jours)
- Organisation et facilitation de 120 réunions visant à favoriser la paix et la coexistence pacifique entre les communautés misseriya et dinka, 10 réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei, 10 réunions du Comité directeur de haut niveau intégré du Service de police d'Abyei et 10 réunions du Comité mixte des observateurs militaires
- Appui à 25 comités de police de proximité établis dans la ville d'Abyei et les villages importants; et réalisation de 25 programmes de formation et de sensibilisation pour le Service de police d'Abyei et les communautés locales dans la zone d'Abyei
- 2 555 patrouilles d'équipes mixtes d'observateurs militaires (7 équipes x 1 patrouille par jour x 365 jours)
- Fourniture de conseils et participation à 3 réunions du mécanisme de coordination intermissions sur la migration visant à faciliter l'organisation de la migration annuelle habituelle, avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD)
- Fourniture de conseils lors de 20 réunions de comités conjoints de sécurité auxquelles participent les différents groupes ethniques de la zone d'Abyei, avec pour objectif d'assurer la sécurité et la stabilité dans la zone et de permettre un plus grand nombre de retours de personnes déplacées

*Produits*

- 547 500 jours de patrouille dans la zone d'Abyei pour assurer la sécurité et maîtriser, vérifier et surveiller la zone, ainsi que pour déceler et prévenir les incursions (30 soldats par patrouille x 50 patrouilles par jour x 365 jours)
- 5 475 patrouilles d'observateurs militaires des Nations Unies pour surveiller et vérifier le redéploiement de toutes les forces et assurer la liaison avec les populations et les autorités locales dans la zone administrative d'Abyei afin d'assurer l'alerte rapide et d'atténuer les différends (10 équipes x 1,5 patrouille par jour x 365 jours)
- 1 022 heures de vol pour observer la démilitarisation des groupes armés et enquêter sur les incidents (0,7 heure par hélicoptère par jour x 4 hélicoptères x 365 jours)
- Organisation et facilitation de 120 réunions visant à favoriser la paix et la coexistence pacifique entre les communautés misseriya et dinka, 10 réunions du Comité mixte de contrôle d'Abyei, 10 réunions du Comité directeur de haut niveau intégré du Service de police d'Abyei et 10 réunions du Comité mixte des observateurs militaires
- Appui à 25 comités de police de proximité établis dans la ville d'Abyei et les villages importants; et réalisation de 25 programmes de formation et de sensibilisation pour le Service de police d'Abyei et les communautés locales dans la zone d'Abyei
- 2 555 patrouilles d'équipes mixtes d'observateurs militaires (7 équipes x 1 patrouille par jour x 365 jours)
- Fourniture de conseils et participation à 3 réunions du mécanisme de coordination intermissions sur la migration visant à faciliter l'organisation de la migration annuelle habituelle, avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD)
- Fourniture de conseils lors de 20 réunions de comités conjoints de sécurité auxquelles participent les différents groupes ethniques de la zone d'Abyei, avec pour objectif d'assurer la sécurité et la stabilité dans la zone et de permettre un plus grand nombre de retours de personnes déplacées

- 540 patrouilles mixtes avec le Service de police d'Abyei, à Abyei, Agok et Diffra afin de vérifier que les opérations de la police locale sont conformes aux normes universellement acceptées, de promouvoir la confiance et de dispenser une formation pratique sur le terrain en matière de patrouille (3 policiers des Nations Unies par patrouille x 2 patrouilles par jour x 90 jours)
- Réalisation de 10 projets à effet rapide contribuant au relèvement et à la reconstitution des communautés locales et à la consolidation des conditions permettant d'établir durablement la paix et la stabilité
- 540 patrouilles mixtes avec le Service de police d'Abyei, à Abyei, Agok et Diffra afin de vérifier que les opérations de la police locale sont conformes aux normes universellement acceptées, de promouvoir la confiance et de dispenser une formation pratique sur le terrain en matière de patrouille (3 policiers des Nations Unies par patrouille x 2 patrouilles par jour x 90 jours)
- Réalisation de 10 projets à effet rapide contribuant au relèvement et à la reconstitution des communautés locales et à la consolidation des conditions permettant d'établir durablement la paix et la stabilité

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
1.2 Mise en place et fonctionnement effectif du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière	1.2.1 Déploiement complet de la FISNUA au siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, dans les postes de commandement de secteur et les bases d'opérations  1.2.2 Surveillance et vérification de 40 % de la zone frontalière démilitarisée de sécurité par le Mécanisme conjoint	1.2 Mise en place et fonctionnement effectif du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière	1.2.1 Déploiement complet de la FISNUA au siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, dans les postes de commandement de secteur et les bases d'opérations  1.2.2 Surveillance et vérification de 40 % de la zone frontalière démilitarisée de sécurité par le Mécanisme conjoint

*Produits*

- **3 650 patrouilles terrestres et aériennes effectuées avec les équipes du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière (10 équipes x 1 patrouille par jour x 365 jours)**
- Vérification de 340 km d'itinéraires et nettoyage de 70 km de route potentiellement pollués par des mines et des restes explosifs de guerre
- Fourniture de conseils dans le cadre d'échanges périodiques avec le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière au niveau du siège, des secteurs et des bases d'opérations pour contribuer à coordonner et à planifier la supervision et la vérification de la mise en œuvre du document directif conjoint sur la sécurité de la frontière en date du 30 mai 2011

*Produits*

- **3 650 patrouilles terrestres (10 équipes x 1 patrouille par jour x 365 jours) et 156 patrouilles aériennes (3 fois par semaine x 52 semaines) effectuées par les équipes du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière**
- Vérification de 340 km d'itinéraires et nettoyage de 70 km de route potentiellement pollués par des mines et des restes explosifs de guerre
- Fourniture de conseils dans le cadre d'échanges périodiques avec le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière au niveau du siège, des secteurs et des bases d'opérations pour contribuer à coordonner et à planifier la supervision et la vérification de la mise en œuvre du document directif conjoint sur la sécurité de la frontière en date du 30 mai 2011

- 10 missions de vérification d'itinéraires effectuées par jour par les équipes de déminage

*Facteurs externes*

Toutes les parties respectent les termes des Accords du 20 juin 2011 et du 27 septembre 2012 et s'efforcent de mettre en œuvre la résolution 1990 (2011) du Conseil de sécurité; la FISNUA jouit d'une liberté de mouvement totale et ne rencontre pas d'obstacle au niveau des frontières

*Réalisations escomptées*

2.1 Fourniture d'un appui efficace et rationnel sur les plans logistique et administratif et dans le domaine de la sécurité

*Indicateurs de succès*

2.1.1 Mise en place de 5 nouvelles bases opérationnelles de compagnie et d'un poste de commandement pour le mécanisme de surveillance de la frontière

2.1.2 Mise en œuvre des normes IPSAS et d'Umoja

*Produits*

**Amélioration des services**

- **Troisième année d'un plan triennal de construction de 7 sites pour la mission**
- Appui à la mise en œuvre des normes IPSAS, notamment révision des modalités de fonctionnement compte tenu des normes IPSAS, mise à jour des règles générales pour tenir compte des normes IPSAS et formation de tous les fonctionnaires chargés des finances, du budget et de la gestion des biens de la mission
- Appui à la mise en œuvre d'Umoja, notamment analyse de la qualité des données de l'ancien système et nettoyage des données

**Militaires, policiers et civils**

- **Déploiement, relève et rapatriement d'une force composée en moyenne de 3 975 militaires, 225 observateurs militaires et 50 agents de la Police des Nations Unies**

- 10 missions de vérification d'itinéraires effectuées par jour par les équipes de déminage

*Facteurs externes*

Toutes les parties respectent les termes des Accords du 20 juin 2011 et du 27 septembre 2012 et s'efforcent de mettre en œuvre la résolution 1990 (2011) du Conseil de sécurité; la FISNUA jouit d'une liberté de mouvement totale et ne rencontre pas d'obstacle au niveau des frontières

*Réalisations escomptées*

2.1 Fourniture d'un appui efficace et rationnel sur les plans logistique et administratif et dans le domaine de la sécurité

*Indicateurs de succès*

2.1.1 Mise en place de 5 nouvelles bases opérationnelles de compagnie et d'un poste de commandement pour le mécanisme de surveillance de la frontière

2.1.2 Mise en œuvre des normes IPSAS et d'Umoja

*Produits*

**Amélioration des services**

- **Troisième année d'un plan triennal de construction de 11 sites pour la mission**
- Appui à la mise en œuvre des normes IPSAS, notamment révision des modalités de fonctionnement compte tenu des normes IPSAS, mise à jour des règles générales pour tenir compte des normes IPSAS et formation de tous les fonctionnaires chargés des finances, du budget et de la gestion des biens de la mission
- Appui à la mise en œuvre d'Umoja, notamment analyse de la qualité des données de l'ancien système et nettoyage des données

**Militaires, policiers et civils**

- **Déploiement, relève et rapatriement d'une force composée en moyenne de 4 407 militaires, 225 observateurs militaires et 50 agents de la Police des Nations Unies**

- Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien autonome destiné aux militaires et au personnel de police
- **Administration d'un effectif moyen de 276 civils, dont 146 agents recrutés sur le plan international, 97 agents recrutés sur le plan national et 33 Volontaires des Nations Unies**
- Mise en œuvre d'un programme de déontologie et discipline pour tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), y compris formation, prévention, contrôle et mesures disciplinaires

#### **Installations et infrastructures**

- Construction d'immeubles de bureaux en dur à deux niveaux (7 500 m<sup>2</sup>) pour la nouvelle Maison des Nations Unies à Abyei, qui abritera le quartier général de la Force, un dispensaire de niveau 1 pour le personnel civil, des salles de conférence et une cafétéria, des logements en dur pour 89 agents recrutés sur le plan international, 22 Volontaires des Nations Unies, 29 vacataires des services informatiques et télématiques, 87 officiers d'état-major, 40 observateurs militaires des Nations Unies, 50 membres de la Police des Nations Unies, 25 membres des équipages et 15 unités de transit
- Construction de 6 camps destinés à accueillir 660 militaires, 9 agents recrutés sur le plan international, 2 Volontaires des Nations Unies, 10 agents recrutés sur le plan national et 140 observateurs militaires des Nations Unies qui doivent aider le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière
- **Construction d'une piste d'atterrissage de 2 000 mètres, de voies de circulation et d'une aire de trafic et d'hélistations dans 7 sites**
- **Fourniture de services d'assainissement, y compris l'évacuation des eaux usées et le ramassage et l'enlèvement des ordures, dans 10 sites**
- **Exploitation et entretien, dans 7 sites, d'une station d'épuration des eaux appartenant aux contingents et de 12 autres appartenant à l'ONU**

- Vérification, surveillance et inspection du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien autonome destiné aux militaires et au personnel de police
- **Administration d'un effectif moyen de 290 civils, dont 155 agents recrutés sur le plan international, 101 agents recrutés sur le plan national et 34 Volontaires des Nations Unies**
- Mise en œuvre d'un programme de déontologie et discipline pour tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), y compris formation, prévention, contrôle et mesures disciplinaires

#### **Installations et infrastructures**

- Construction d'immeubles de bureaux en dur à deux niveaux (7 500 m<sup>2</sup>) pour la nouvelle Maison des Nations Unies à Abyei, qui abritera le quartier général de la Force, un dispensaire de niveau 1 pour le personnel civil, des salles de conférence et une cafétéria, des logements en dur pour 89 agents recrutés sur le plan international, 22 Volontaires des Nations Unies, 29 vacataires des services informatiques et télématiques, 87 officiers d'état-major, 40 observateurs militaires des Nations Unies, 50 membres de la Police des Nations Unies, 25 membres des équipages et 15 unités de transit
- Construction de 6 camps destinés à accueillir 660 militaires, 9 agents recrutés sur le plan international, 2 Volontaires des Nations Unies, 10 agents recrutés sur le plan national et 140 observateurs militaires des Nations Unies qui doivent aider le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière
- **Construction d'une piste d'atterrissage de 2 000 mètres, de voies de circulation et d'une aire de trafic et d'hélistations dans 8 sites; et entretien de 12 hélistations et de pistes d'atterrissage dans 7 sites**
- **Services d'assainissement dans 14 sites, y compris l'évacuation des eaux usées et la collecte et l'élimination des déchets**
- **Exploitation et entretien, dans 7 sites, d'une station d'épuration des eaux appartenant aux contingents et de 26 autres appartenant à l'ONU**

- **Exploitation et entretien, dans 7 sites, de 84 groupes électrogènes appartenant aux Nations Unies et de 13 autres appartenant aux contingents**
- **Entreposage et distribution de 6,7 millions de litres de carburant et de lubrifiant destinés aux groupes électrogènes**
- Entretien et rénovation de 75 kilomètres de routes d'approvisionnement entre 7 camps et d'un pont

#### **Transports terrestres**

- **Distribution de 1,1 million de litres de carburant et de lubrifiant destinés aux transports terrestres**
- Service de navette quotidien 7 jours sur 7 pour le transport de 43 membres du personnel des Nations Unies en moyenne, de leur logement à la zone de la mission

#### **Transports aériens**

- **Exploitation et entretien, dans 7 sites, de 3 avions et de 9 hélicoptères, dont 2 appareils militaires**
- **Distribution de 7,9 millions de litres de carburant et de lubrifiant destinés aux transports aériens**

#### **Communications**

- Services d'appui et de maintenance pour un réseau de satellites comprenant 3 multiplexeurs, 15 récepteurs GPS, 6 microterminaux VSAT, une antenne fixe de 3,7 mètres, 9 antennes de VSAT de 3,9 mètres sur remorque, 2 systèmes de microterminaux VSAT, 12 centraux téléphoniques et 29 liaisons hertziennes, 39 modems satellitaires, 9 terminaux à large bande INMARSAT, 18 stations terriennes permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données
- Services d'appui et de maintenance pour un réseau de communication à très haute fréquence (VHF) et à ultra-haute fréquence (UHF) comprenant 162 radios VHF mobiles, 20 radios VHF fixes, 793 radios VHF portatives, 26 répéteurs VHF, 22 radios fixes à haute fréquence et 16 radios air-sol (8 fixes, 8 portatives)

- **Exploitation et entretien, dans 11 sites, de 98 groupes électrogènes appartenant aux Nations Unies et de 77 autres appartenant aux contingents**
- **Entreposage et distribution de 8,5 millions de litres de carburant et de lubrifiant destinés aux groupes électrogènes**
- Entretien et rénovation de 75 kilomètres de routes d'approvisionnement entre 7 camps et d'un pont

#### **Transports terrestres**

- **Distribution de 1,3 million de litres de carburant et de lubrifiant destinés aux transports terrestres**
- Service de navette quotidien 7 jours sur 7 pour le transport de 43 membres du personnel des Nations Unies en moyenne, de leur logement à la zone de la mission

#### **Transports aériens**

- **Exploitation et entretien, dans 11 sites, de 3 avions et de 10 hélicoptères, dont 3 appareils militaires**
- **Distribution de 7,9 millions de litres de carburant et de lubrifiant destinés aux transports aériens. Il est à noter qu'en volume, les carburants ont augmenté de 0,049 million de litres, portant ainsi le total à 7,905 millions de litres. Or, comme approuvé, les chiffres du budget révisé sont arrondis à la première décimale.**

#### **Communications**

- Services d'appui et de maintenance pour un réseau de satellites comprenant 3 multiplexeurs, 15 récepteurs GPS, 6 microterminaux VSAT, une antenne fixe de 3,7 mètres, 9 antennes de VSAT de 3,9 mètres sur remorque, 2 systèmes de microterminaux VSAT, 12 centraux téléphoniques et 29 liaisons hertziennes, 39 modems satellitaires, 9 terminaux à large bande INMARSAT, 18 stations terriennes permettant d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données
- Services d'appui et de maintenance pour un réseau de communication à très haute fréquence (VHF) et à ultra-haute fréquence (UHF) comprenant 162 radios VHF mobiles, 20 radios VHF fixes, 793 radios VHF portatives, 26 répéteurs VHF, 22 radios fixes à haute fréquence et 16 radios air-sol (8 fixes, 8 portatives)

## Informatique

- **Services d'appui et de maintenance pour 28 serveurs, 135 ordinateurs de table, 372 ordinateurs portatifs, 159 imprimantes, 8 ordinateurs multifonctionnels et 23 scanners Digital Sender dans 22 sites**
- **Services d'appui et de maintenance pour les réseaux locaux et les réseaux à longue distance destinés à 532 utilisateurs dans 22 sites et de 7 réseaux à longue distance dans 2 sites**

## Services médicaux

- Acquisition d'un dispensaire de niveau 1 pour le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Assosa
- Gestion des moyens d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour tous les sites de l'ONU, notamment pour l'évacuation vers des hôpitaux de niveau 3 dans 7 sites
- Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission et programme de sensibilisation au VIH, notamment grâce à la communication d'informations entre collègues, pour l'ensemble du personnel de la mission

## Sécurité

- Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à l'ensemble de la mission, y compris protection rapprochée, 24 heures sur 24, des responsables de la mission et des hautes personnalités en visite
- 24 évaluations de la sécurité des sites situés dans la zone de la mission, 12 évaluations de l'application des normes de sécurité opérationnelle applicables au domicile, 24 évaluations de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle et 12 visites du personnel
- Formation à la sécurité et organisation d'exercices élémentaires de lutte contre les incendies à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel de la mission

## Informatique

- **Services d'appui et de maintenance pour 28 serveurs, 135 ordinateurs de table, 400 ordinateurs portatifs, 160 imprimantes, 9 ordinateurs multifonctionnels, 23 expéditeurs numériques et un système d'information géographique (1 traceur/scanneur, 3 postes de travail, 1 ordinateur portable haut de gamme, 1 serveur, 2 tablettes) dans 26 sites**
- **Services d'appui et de maintenance pour les réseaux locaux et les réseaux à longue distance destinés à 560 utilisateurs dans 26 sites et de 7 réseaux à longue distance dans 2 sites**

## Services médicaux

- Acquisition d'un dispensaire de niveau 1 pour le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière à Assosa
- Gestion des moyens d'évacuation par voies terrestre et aérienne pour tous les sites de l'ONU, notamment pour l'évacuation vers des hôpitaux de niveau 3 dans 7 sites
- Exploitation et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission et programme de sensibilisation au VIH, notamment grâce à la communication d'informations entre collègues, pour l'ensemble du personnel de la mission

## Sécurité

- Services de sécurité assurés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à l'ensemble de la mission, y compris protection rapprochée, 24 heures sur 24, des responsables de la mission et des hautes personnalités en visite
- 24 évaluations de la sécurité des sites situés dans la zone de la mission, 12 évaluations de l'application des normes de sécurité opérationnelle applicables au domicile, 24 évaluations de l'application des normes minimales de sécurité opérationnelle et 12 visites du personnel
- Formation à la sécurité et organisation d'exercices élémentaires de lutte contre les incendies à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel de la mission

<i>Facteurs externes</i>		<i>Facteurs externes</i>	
Les déplacements du personnel et le déploiement des ressources opérationnelles ne sont pas interrompus. Les fournisseurs et les sous-traitants fournissent les biens et les services prévus conformément aux marchés conclus.		Les déplacements du personnel et le déploiement des ressources opérationnelles ne sont pas interrompus. Les fournisseurs et les sous-traitants fournissent les biens et les services prévus conformément aux marchés conclus	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.2 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour le contrôle des arrivées et des départs	<p>2.2.1 Accélération de la procédure de contrôle des arrivées du personnel recruté sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies (2011/12 : plus de 95 % des arrivées enregistrées en 2 jours; 2012/13 : plus de 98 % des arrivées enregistrées en 2 jours; 2013/14 : plus de 98 % des arrivées enregistrées en 2 jours et 100 % des arrivées enregistrées en 7 jours)</p> <p>2.2.2 Accélération de la procédure de contrôle des départs du personnel recruté sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies (2011/12 : plus de 95 % des départs enregistrés en 1 jour; 2012/13 : plus de 98 % des départs enregistrés en 1 jour; 2013/14 : plus de 98 % des départs enregistrés en 1 jour et 100 % des départs enregistrés en 5 jours)</p> <p>2.2.3 Amélioration de la qualité des services grâce à un contrôle rapide des départs du personnel en uniforme (2011/12 : plus de 98 % des départs enregistrés en 3 jours;</p>	2.2 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour le contrôle des arrivées et des départs	<p>2.2.1 Accélération de la procédure de contrôle des arrivées du personnel recruté sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies (2011/12 : plus de 95 % des arrivées enregistrées en 2 jours; 2012/13 : plus de 98 % des arrivées enregistrées en 2 jours; 2013/14 : plus de 98 % des arrivées enregistrées en 2 jours et 100 % des arrivées enregistrées en 7 jours)</p> <p>2.2.2 Accélération de la procédure de contrôle des départs du personnel recruté sur le plan international et des Volontaires des Nations Unies (2011/12 : plus de 95 % des départs enregistrés en 1 jour; 2012/13 : plus de 98 % des départs enregistrés en 1 jour; 2013/14 : plus de 98 % des départs enregistrés en 1 jour et 100 % des départs enregistrés en 5 jours)</p> <p>2.2.3 Amélioration de la qualité des services grâce à un contrôle rapide des départs du personnel en uniforme (2011/12 : plus de 98 % des départs enregistrés en</p>

2012/13 : plus de 98 % des départs enregistrés en 3 jours; 2013/14 : plus de 98 % des départs enregistrés en 3 jours et 100 % des départs enregistrés en 7 jours)

3 jours; 2012/13 : plus de 98 % des départs enregistrés en 3 jours; 2013/14 : plus de 98 % des départs enregistrés en 3 jours et 100 % des départs enregistrés en 7 jours)

<i>Produits</i>		<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle de l'arrivée et du départ de 26 membres du personnel civil (agents recrutés sur le plan international et Volontaires des Nations Unies)</li> <li>• Contrôle de l'arrivée et du départ de 61 membres du personnel en uniforme</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle de l'arrivée et du départ de 26 membres du personnel civil (agents recrutés sur le plan international et Volontaires des Nations Unies)</li> <li>• Contrôle de l'arrivée et du départ de 61 membres du personnel en uniforme</li> </ul>	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.3 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études	<p>2.3.1 Réduction des délais de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période de pointe (juillet-octobre) (2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 6 semaines)</p> <p>2.3.2 Réduction des délais de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études durant la période creuse (novembre-juin) (2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 3 semaines)</p>	2.3 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour le traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études	<p>2.3.1 Réduction des délais de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études pendant la période de pointe (juillet-octobre) (2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 7 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 6 semaines)</p> <p>2.3.2 Réduction des délais de traitement des demandes d'indemnité pour frais d'études durant la période creuse (novembre-juin) (2011/12 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2012/13 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 4 semaines; 2013/14 : plus de 96 % des demandes traitées en moins de 3 semaines)</p>

2.3.3 Réduction du pourcentage de demandes d'indemnité pour frais d'études renvoyées à la mission (2011/12 : 20 %; 2012/13 : moins de 15 %; 2013/14 : moins de 12 %)

2.3.3 Réduction du pourcentage de demandes d'indemnité pour frais d'études renvoyées à la mission (2011/12 : 20 %; 2012/13 : moins de 15 %; 2013/14 : moins de 12 %)

*Produits*

- Traitement de 6 demandes d'indemnité pour frais d'études

*Produits*

- Traitement de 6 demandes d'indemnité pour frais d'études

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

2.4 Fourniture d'un appui efficace et rationnel aux participants aux activités proposées au Centre régional de formation et de conférences

2.4.1 Augmentation du nombre de membres du personnel formés au Centre régional de formation et de conférences (2011/12 : 4 835; 2012/13 : 3 000; 2013/14 : 6 000)

2.4.2 Réponse rapide aux demandes de formation reçues par le Centre régional de formation et de conférences (2011/12 : 98 % dans les 24 heures; 2012/13 : 98 % dans les 24 heures; 2013/14 : 98 % dans les 24 heures)

2.4.3 Augmentation du niveau de satisfaction des participants aux formations (2011/12 : 98,8 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2012/13 : 99 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2013/14 : 99 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits)

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

2.4 Fourniture d'un appui efficace et rationnel aux participants aux activités proposées au Centre régional de formation et de conférences

2.4.1 Augmentation du nombre de membres du personnel formés au Centre régional de formation et de conférences (2011/12 : 4 835; 2012/13 : 3 000; 2013/14 : 6 000)

2.4.2 Réponse rapide aux demandes de formation reçues par le Centre régional de formation et de conférences (2011/12 : 98 % dans les 24 heures; 2012/13 : 98 % dans les 24 heures; 2013/14 : 98 % dans les 24 heures)

2.4.3 Augmentation du niveau de satisfaction des participants aux formations (2011/12 : 98,8 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2012/13 : 99 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits; 2013/14 : 99 % des participants satisfaits ou plus que satisfaits)

<i>Produits</i>		<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de 250 stages de formation et conférences auxquels participent 104 membres du personnel de la FISNUA</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de 250 stages de formation et conférences auxquels participent 104 membres du personnel de la FISNUA</li> </ul>	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.5 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour faciliter les mouvements des contingents au niveau régional	<p>2.5.1 Augmentation du nombre de vols régionaux pour le transport des contingents coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2011/12 : 292; 2012/13 : 330; 2013/14 : 1 179)</p> <p>2.5.2 Réduction du temps nécessaire pour trouver des moyens de transport pour les mouvements de contingents (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : moyens de transport trouvés pour 96 % des mouvements dans les 5 jours et pour 100 % des mouvements dans les 14 jours)</p>	2.5 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour faciliter les mouvements des contingents au niveau régional	<p>2.5.1 Augmentation du nombre de vols régionaux pour le transport des contingents coordonnés par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements (2011/12 : 292; 2012/13 : 330; 2013/14 : 1 179)</p> <p>2.5.2 Réduction du temps nécessaire pour trouver des moyens de transport pour les mouvements de contingents (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : moyens de transport trouvés pour 96 % des mouvements dans les 5 jours et pour 100 % des mouvements dans les 14 jours)</p>
<i>Produits</i>		<i>Produits</i>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination de 120 vols pour le transport des contingents à bord d'appareils affrétés pour de longues durées</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination de 120 vols pour le transport des contingents à bord d'appareils affrétés pour de longues durées</li> </ul>	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.6 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour répondre à un accroissement des demandes urgentes de services de transport	2.6.1 Augmentation du niveau de satisfaction quant aux services de transport d'urgence (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 88 %)	2.6 Fourniture d'un appui efficace et rationnel pour répondre à un accroissement des demandes urgentes de services de transport	2.6.1 Augmentation du niveau de satisfaction quant aux services de transport d'urgence (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 88 %)

<i>Produits</i>		<i>Produits</i>	
• 12 vols d'urgence effectués pour la FISNUA		• 12 vols d'urgence effectués pour la FISNUA	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.7 Fourniture de services financiers efficaces et rationnels	<p>2.7.1 Réduction des délais de règlement des factures de fournisseurs (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 98 % des factures réglées dans les 28 jours; 2013/14 : 98 % des factures réglées dans les 27 jours)</p> <p>2.7.2 Réduction des délais de traitement des demandes de remboursement du personnel (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 98 % des demandes traitées dans les 28 jours; 2013/14 : 98 % des demandes traitées dans les 21 jours)</p> <p>2.7.3 Traitement rapide des virements électroniques (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 97 % dans les 3 jours; 2013/14 : 97 % dans les 3 jours)</p> <p>2.7.4 Réduction des délais d'exécution des opérations mensuelles concernant la paie et autres prestations (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 95 % des opérations exécutées dans les 5 jours; 2013/14 : 98 % des opérations exécutées dans les 5 jours)</p> <p>2.7.5 Augmentation du niveau de satisfaction des clients concernant les services financiers (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 70 %; 2013/14 : 80 %)</p>	2.7 Fourniture de services financiers efficaces et rationnels	<p>2.7.1 Réduction des délais de règlement des factures de fournisseurs (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 98 % des factures réglées dans les 28 jours; 2013/14 : 98 % des factures réglées dans les 27 jours)</p> <p>2.7.2 Réduction des délais de traitement des demandes de remboursement du personnel (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 98 % des demandes traitées dans les 28 jours; 2013/14 : 98 % des demandes traitées dans les 21 jours)</p> <p>2.7.3 Traitement rapide des virements électroniques (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 97 % dans les 3 jours; 2013/14 : 97 % dans les 3 jours)</p> <p>2.7.4 Réduction des délais d'exécution des opérations mensuelles concernant la paie et autres prestations (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 95 % des opérations exécutées dans les 5 jours; 2013/14 : 98 % des opérations exécutées dans les 5 jours)</p> <p>2.7.5 Augmentation du niveau de satisfaction des clients concernant les services financiers (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 70 %; 2013/14 : 80 %)</p>

<i>Produits</i>	<i>Produits</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• États financiers mensuels de la FISNUA établis conformément aux normes IPSAS</li> <li>• Règlement de 1 388 demandes de remboursement du personnel</li> <li>• Paiement des traitements de 127 personnes recrutées sur le plan international par l'intermédiaire des services de gestion locale de la paie</li> <li>• Paiement des traitements de 89 personnes recrutées sur le plan national par l'intermédiaire des services de gestion locale de la paie</li> <li>• Paiement des traitements de 226 membres du personnel en uniforme par l'intermédiaire des services de gestion locale de la paie</li> <li>• Paiement des traitements de 31 Volontaires des Nations Unies par l'intermédiaire des services de gestion locale de la paie</li> <li>• Paiement des traitements de 75 vacataires travaillant à Entebbe par l'intermédiaire des services de gestion locale de la paie</li> <li>• Paiement de 405 fournisseurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• États financiers mensuels de la FISNUA établis conformément aux normes IPSAS</li> <li>• Règlement de 1 388 demandes de remboursement du personnel</li> <li>• Paiement des traitements de 127 personnes recrutées sur le plan international par l'intermédiaire des services de gestion locale de la paie</li> <li>• Paiement des traitements de 89 personnes recrutées sur le plan national par l'intermédiaire des services de gestion locale de la paie</li> <li>• Paiement des traitements de 226 membres du personnel en uniforme par l'intermédiaire des services de gestion locale de la paie</li> <li>• Paiement des traitements de 31 Volontaires des Nations Unies par l'intermédiaire des services de gestion locale de la paie</li> <li>• Paiement des traitements de 75 vacataires travaillant à Entebbe par l'intermédiaire des services de gestion locale de la paie</li> <li>• Paiement de 405 fournisseurs</li> </ul>

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
2.8 Fourniture de services de gestion des ressources humaines efficaces et rationnels	2.8.1 Attribution rapide des postes vacants aux candidats présélectionnés inscrits sur les listes du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 98 % des postes vacants attribués dans les 90 jours; 2013/14 : 98 % des postes vacants attribués dans les 90 jours)	2.8 Fourniture de services de gestion des ressources humaines efficaces et rationnels	2.8.1 Attribution rapide des postes vacants aux candidats présélectionnés inscrits sur les listes du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 98 % des postes vacants attribués dans les 90 jours; 2013/14 : 98 % des postes vacants attribués dans les 90 jours)
	2.8.2 Réduction des délais d'approbation des prestations et avantages du personnel (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % dans les 14 jours)		2.8.2 Réduction des délais d'approbation des prestations et avantages du personnel (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % dans les 14 jours)

2.8.3 Réduction des délais de traitement des demandes de remboursement des frais de voyage (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des demandes traitées dans les 14 jours)

2.8.4 Réduction des délais de traitement des primes d'affectation (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des dossiers traités dans les 5 jours)

2.8.5 Prorogation des engagements dans les délais voulus pour qu'ils soient pris en compte dans les états de paie (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 100 %)

2.8.6 Réduction des délais de règlement du traitement final au personnel quittant le service (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des dossiers traités dans les 30 jours)

2.8.7 Réduction des délais de délivrance de billets pour les voyages officiels (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des billets délivrés dans les 7 jours)

2.8.8 Augmentation du nombre de billets délivrés 15 jours avant le départ (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 75 %)

2.8.3 Réduction des délais de traitement des demandes de remboursement des frais de voyage (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des demandes traitées dans les 14 jours)

2.8.4 Réduction des délais de traitement des primes d'affectation (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des dossiers traités dans les 5 jours)

2.8.5 Prorogation des engagements dans les délais voulus pour qu'ils soient pris en compte dans les états de paie (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 100 %)

2.8.6 Réduction des délais de règlement du traitement final au personnel quittant le service (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des dossiers traités dans les 30 jours)

2.8.7 Réduction des délais de délivrance de billets pour les voyages officiels (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 98 % des billets délivrés dans les 7 jours)

2.8.8 Augmentation du nombre de billets délivrés 15 jours avant le départ (2011/12 : s.o.; 2012/13 : s.o.; 2013/14 : 75 %)

2.8.9 Augmentation du niveau de satisfaction des clients concernant les services de gestion des ressources humaines (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 70 %; 2013/14 : 90 %)

2.8.9 Augmentation du niveau de satisfaction des clients concernant les services de gestion des ressources humaines (2011/12 : s.o.; 2012/13 : 70 %; 2013/14 : 90 %)

---

*Produits*

- Publication de 42 vacances de poste d'agent recruté sur le plan international
- Prorogation de 208 engagements d'agents recrutés sur les plans national et international
- Traitement de 24 demandes de primes d'affectation
- Approbation de 693 prestations et avantages
- Délivrance de 334 billets d'avion au personnel civil et au personnel en uniforme

---

*Produits*

- Publication de 42 vacances de poste d'agent recruté sur le plan international
  - Prorogation de 208 engagements d'agents recrutés sur les plans national et international
  - Traitement de 24 demandes de primes d'affectation
  - Approbation de 693 prestations et avantages
  - Délivrance de 334 billets d'avion au personnel civil et au personnel en uniforme
-

## Annexe V

### Déploiement effectif et déploiement prévu du personnel militaire, civil et de police de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 30 juin 2014

	Effectifs déployés			Moyenne du deuxième trimestre <sup>a</sup>	Effectifs déployés			Moyenne du troisième trimestre <sup>a</sup>	Effectifs prévus <sup>b</sup>								
	30 avril	31 mai	30 juin		31 juill.	31 août	30 sept.		31 oct.	30 nov.	31 déc.	31 janv.	28 févr.	31 mars	30 avril	31 mai	30 juin
<b>Personnel militaire et de police</b>																	
Observateurs militaires	131	114	109	118	106	101	121	109									
Autorisé	135	135	135	135	225	225	225	225	225	225	225	225	225	225	225	225	225
Taux de vacance (pourcentage)	3,0	15,6	19,3	12,6	52,9	55,1	46,2	51,6									
Contingents militaires	3 842	3 828	3 832	3 834	3 809	3 788	3 822	3 806									
Autorisé	4 065	4 065	4 065	4 065	3 975	3 975	3 975	3 975	3 975	3 975	3 975	3 975	3 975	3 975	3 975	3 975	3 975
Taux de vacance (pourcentage)	5,5	5,8	5,7	5,7	4,2	4,7	3,8	4,3									
Police des Nations Unies	10	10	10	10	12	15	15	14									
Autorisé	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Taux de vacance (pourcentage)	80,0	80,0	80,0	80,0	76,0	70,0	70,0	72,0									
<b>Total partiel</b>	<b>3 983</b>	<b>3 952</b>	<b>3 951</b>	<b>3 962</b>	<b>3 927</b>	<b>3 904</b>	<b>3 958</b>	<b>3 929</b>									
Autorisé	4 250	4 250	4 250	4 250	4 250	4 250	4 250	4 250	4 250	4 250	4 250	4 250	4 250	4 250	4 250	4 250	4 250
Taux de vacance (pourcentage)	6,3	7,0	7,0	6,8	7,6	8,1	6,9	7,6									
<b>Personnel civil</b>																	
Personnel recruté sur le plan international	105	105	106	105	106	106	107	106									
Autorisé	127	127	127	127	127	127	127	127	127	127	127	130	130	130	130	130	130
Taux de vacance (pourcentage)	17,3	17,3	16,5	17,3	16,5	16,5	15,7	16,5									

	Effectifs déployés			Moyenne du deuxième trimestre <sup>a</sup>	Effectifs déployés			Moyenne du troisième trimestre <sup>a</sup>	Effectifs prévus <sup>b</sup>								
	30 avril	31 mai	30 juin		31 juill.	31 août	30 sept.		31 oct.	30 nov.	31 déc.	31 janv.	28 févr.	31 mars	30 avril	31 mai	30 juin
Personnel recruté sur le plan national	3	3	3	3	3	3	3	3									
Autorisé	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	15	15	15	15	15
Taux de vacance (pourcentage)	62,5	62,5	62,5	62,5	62,5	62,5	62,5	62,5									
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	62	62	62	62	62	62	62	62									
Autorisé	81	81	81	81	81	81	81	81	81	81	81	81	82	82	82	82	82
Taux de vacance (pourcentage)	23,5	23,5	23,5	23,5	23,5	23,5	23,5	23,5									
Volontaires des Nations Unies	10	12	12	11	13	13	14	13									
Autorisé	32	32	32	32	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33	33
Taux de vacance (pourcentage)	68,8	62,5	62,5	65,6	60,6	60,6	57,6	60,6									
Personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international	–	–	–	–	–	–	–	–									
Autorisé	–	–	–	–	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Taux de vacance (pourcentage)					100,0	100,0	100,0	100,0									
<b>Total partiel</b>	<b>180</b>	<b>182</b>	<b>183</b>	<b>181</b>	<b>184</b>	<b>184</b>	<b>186</b>	<b>184</b>									
Autorisé	248	248	248	248	265	265	265	265	265	265	265	276	276	276	276	276	276
Taux de vacance (pourcentage)	27,4	26,6	26,2	27,0	30,6	30,6	29,8	30,6									

<sup>a</sup> Chiffre arrondi.

<sup>b</sup> Le taux de vacance est calculé sur la base des calendriers de déploiement figurant dans les budgets approuvés pour les exercices 2012/13 et 2013/14 et ne tient pas compte des postes proposés dans le budget révisé.